

ÉCOLE MULTISPORTS QUELLES PÉRIODES ? QUEL ENCADREMENT ?



QUELLES PÉRIODES ?

En complément des associations scolaires et des associations sportives, en travaillant tout au long de l'année en partenariat avec elles, l'École Multisport accueille les enfants et les jeunes sur :

Le temps extra scolaire : le mercredi, le samedi, les petites vacances, les vacances d'été

La mise en place de cette Ecole du Sport peut prendre la forme de stages (½ journées) en complémentarité avec les stages effectués par la collectivité et ceux organisés par les associations sportives

Le temps périscolaire et méridien

C'est dans le cadre de l'École du Sport et des Loisirs que s'inscrit cet accueil. Il trouve sa place dans les locaux de l'établissement et durant les temps qui entourent le temps scolaire. C'est avant tout un temps de détente où il est important de privilégier le rythme et le choix de l'enfant.

L'accueil est accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelle ou élémentaire de la commune.

Il est ouvert tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires.

Ses missions

- Assurer la continuité entre les heures et les jours d'ouverture scolaire et les heures et les jours de loisirs des enfants.
- Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs en définissant les rôles.
- S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées tout en prenant en compte les rythmes de vie des enfants.

Les moyens humains

L'équipe d'animation et de restauration :

Le temps du repas ne rentre pas dans le temps de l'accueil de loisirs. Le temps du midi est donc coupé en deux.

Dans un premier temps l'enfant va manger au restaurant scolaire puis dans un second temps, il participe aux activités mises en place par l'équipe d'animation.

Même si la restauration ne rentre pas dans l'organisation du centre de loisirs, il convient de travailler ensemble.



**UNE ACTION
DU PROJET FÉDÉRAL
FNOMS 2018-2021**

ÉCOLE MULTISPORTS QUELLES PÉRIODES ? QUEL ENCADREMENT ?



EXEMPLE D'ACCUEIL PENDANT LE TEMPS MÉRIDIEEN

C'est la transition entre le temps du matin et le temps de l'après midi. Il est coupé en deux : le temps du repas et le temps d'animation.

Deux objectifs principaux sont visés au cours de ce temps :

- Permettre aux enfants de prendre leur repas dans de bonnes conditions de confort et d'hygiène ;
- Permettre aux enfants de pratiquer des activités de loisirs.

Cela suppose la présence de personnels de service et d'animation qualifiés à qui reviennent la mission de mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Le travail va donc être orienté vers :

- Des conditions de repas confortables (manger dans le calme, respecter le matériel et les autres...)
- L'apprentissage de l'hygiène ;
- Des activités de loisirs et sportives variées et de qualité ;
- La libre participation des enfants à ces activités.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR DE 16H30 À 18H00

Le besoin de se dépenser paraissant évident pour la plupart, il convient d'adapter les activités et de les orienter davantage vers les jeux d'extérieur, par la mise à disposition de matériel sportif.

En cas de mauvais temps, des activités dites de "repli" seront prévues (bibliothèque, médiathèque, jeux de société...)

QUELS TYPES D'ENCADREMENT ?

Pour fonctionner, l'École Multisports fait appel aux compétences suivantes :

- Éducateurs sportifs du service des sports (ETAPS), BEES ou BPJEPS sous contrat
- Brevet d'État associatif (convention de mise à disposition)
- Éducateurs Brevet d'État spécifique pour les activités de pleine nature (prestations de service)
- animateur jeunesse



**UNE ACTION
DU PROJET FÉDÉRAL
FNOMS 2018-2021**